

CARREFOUR FRANCE CARREFOUR rappelle CASSOULET



- Noms des modèles ou références concernés : **CASSOULET - CARREFOUR CLASSIC** - conserve 1260g
- Marque : **CARREFOUR**
- GTIN 3245414164123 Lot Q054 CAB 4932 Date de durabilité minimale 01/03/2025
- Conditionnements : **conserve 1260g**
- Date début/fin de commercialisation : **du 07/03/2022 au 17/06/2022**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Marque de salubrité : **FR.77.438.001.CE**
- Informations complémentaires : **Nom du fournisseur : William Saurin**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Carrefour**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **défaut de stabilité microbiologique**
- Risques encourus par le consommateur : **Défaut de fabrication, défaut d'étanchéité (ex: micro fuites, thermoscellage défectueux) ou anomalies de conditionnement**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le service consommateur, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
Ces produits ont été fabriqués et/ou conservés dans des conditions ne permettant pas d'apporter de garanties sanitaires satisfaisantes. Ces produits sont donc susceptibles de présenter un danger pour la santé des consommateurs.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **dimanche 17 juillet 2022**

CONTACT

- Numéro de contact : **080550008**
- Informations complémentaires publiques : **Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le service consommateurs Carrefour en composant le N° cristal : 0 805 500 085 – Appel non surtaxé du lundi au samedi de 9h à 19h.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre